

CANTON DE VAUD
DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BATIMENTS

8200 1587/1705/17

CURE DE PRILLY

Héritage unique d'un moment de notre histoire, les cures ont contribué à façonner l'image de notre pays. Un village vaudois sur deux ou trois possède un tel bâtiment, important, de qualité, beaucoup plus cossu que la ferme ou la simple maison d'habitation, mais plus modeste qu'une maison de maître ou que les petits châteaux construits à la même époque. Le "ministre" propagateur de la foi nouvelle devait avoir une demeure symbolisant la place de son Eglise dans la société.

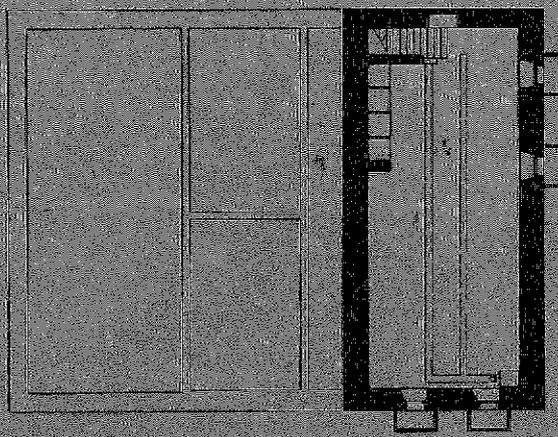
Bien faites, vastes, propices à l'accueil des paroissiens, les cures évitaient les fastes romains ou l'excessif dénuement monacal incompatibles avec une religion favorisant l'individu et sa réussite personnelle. Edifiées souvent par leurs Excellences ou avec leurs subsides, les cures devaient aussi symboliser leur régime, sûr, solide, riche mais économe, construisant pour que cela dure, sur le roc comme le veut l'Evangile. Voisines des temples, au centre du bourg ou un peu à l'écart sur la même colline, elles donnent souvent, avec les sanctuaires, leur silhouette caractéristique aux localités.

Le graveur Weibel les a associées dans ses représentations, cherchant parfois le point de vue qui permette ce regroupement sur la même image. Les écoles ne sont venues, avec le second clocher du village, que bien plus tard ! La cure, résidence du pasteur, marquait que le village était le centre de la paroisse, petit chef-lieu, même si les autres villages disposaient aussi d'un lieu de culte. On y était fier de sa cure, que les autres n'avaient pas. Leurs volets verts et blancs depuis l'indépendance vaudoise ont renforcé encore leur singularité. Aux limites du canton, là où parfois la frontière est bien compliquée, elles marquaient qu'on était en pays de Vaud.

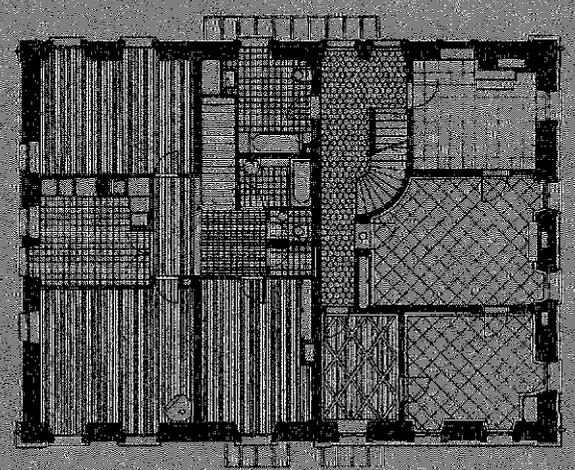
Cet ensemble remarquable constitue un patrimoine exceptionnel en Suisse, en Europe même, le Canton doit le préserver, le maintenir pour les générations futures. L'effort en vaut la peine, nous devons nous montrer dignes de cet héritage, les sommes à y consacrer, si elles sont importantes, sont dérisoires comparées à la valeur de ce qu'il faut maintenir. Nous le devons aux Vaudois d'hier et de demain.

MARCEL BLANC
chef du département
des travaux publics

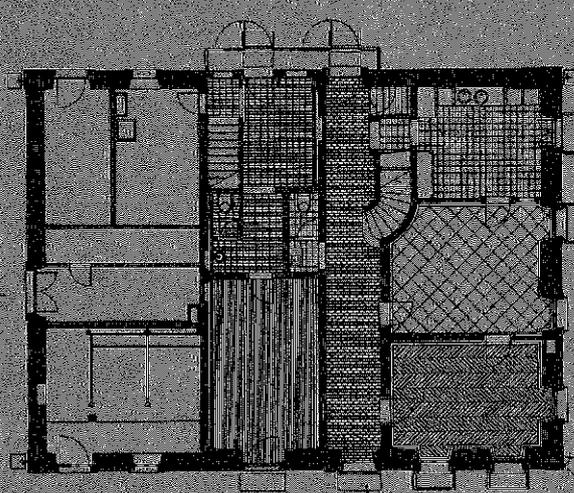
CURE DE PRILLY · LES PLANS



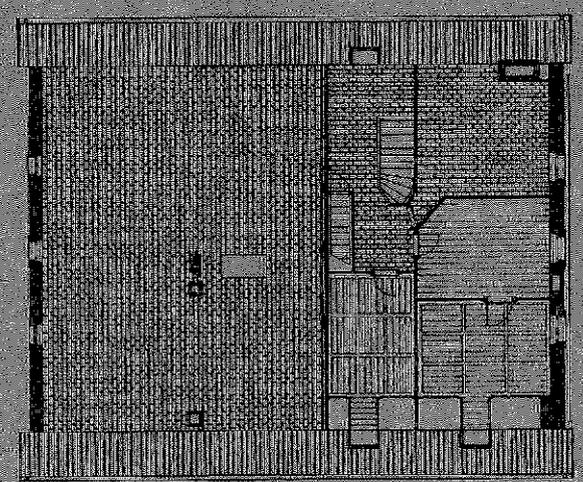
CAVES



ETAGE

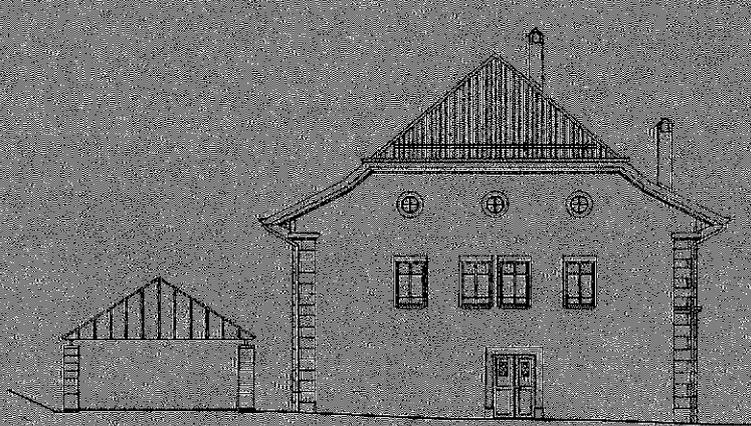
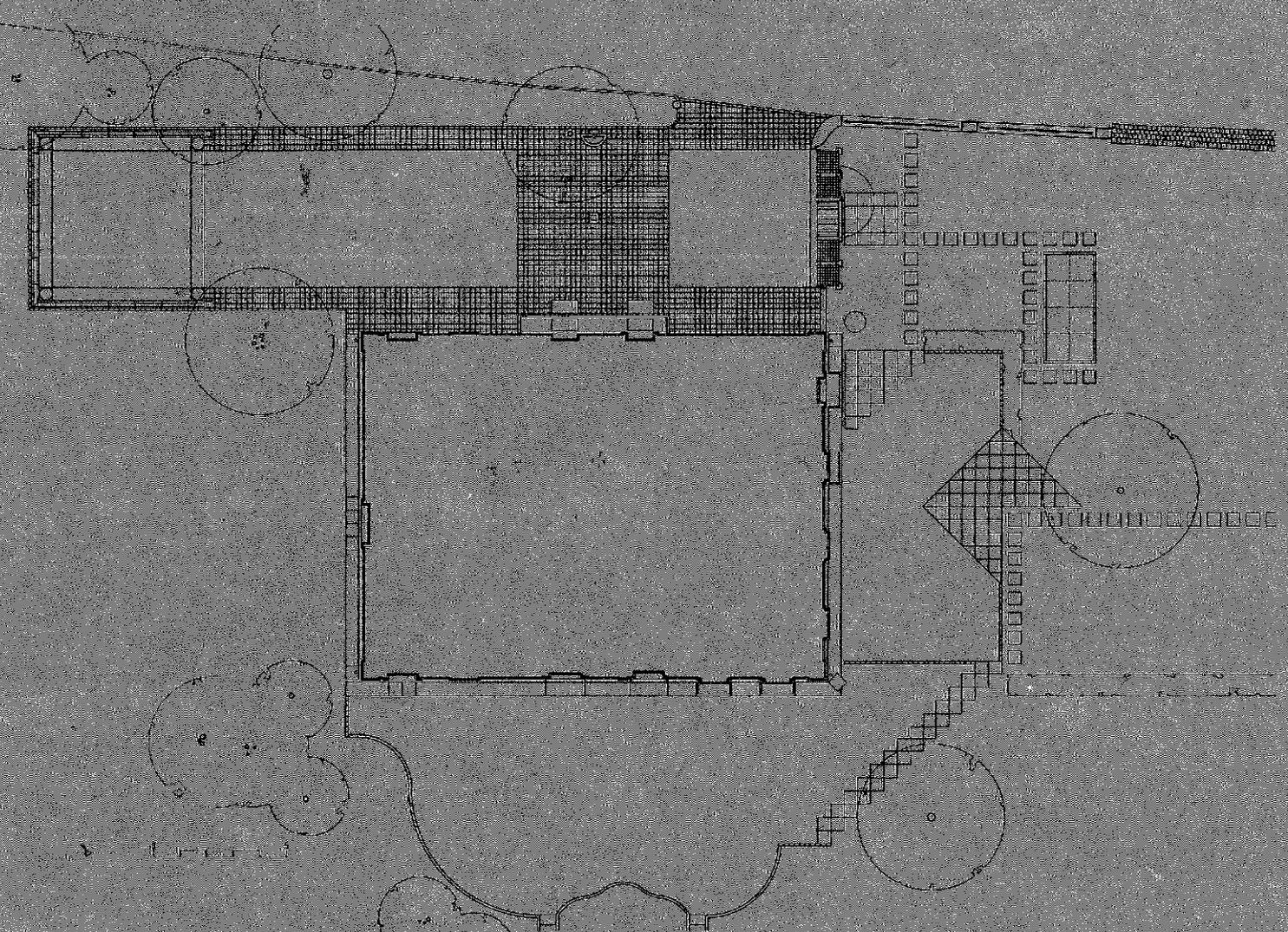


REZ-DE CHAUSSEE

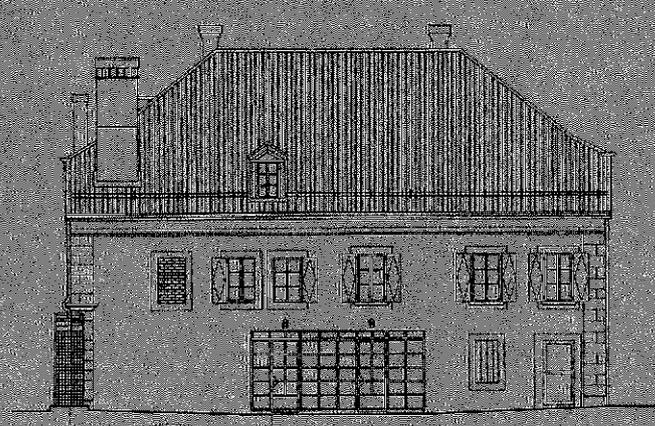


COMBLES

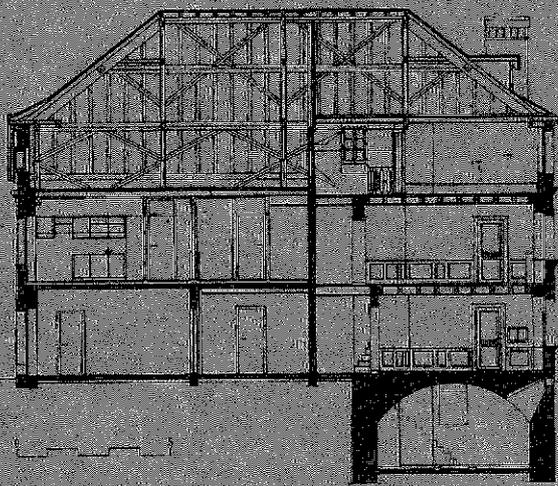
AMENAGEMENTS EXTERIEURS :



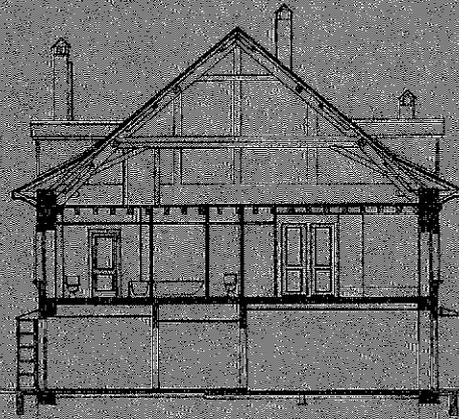
FAÇADE NORD-OUEST



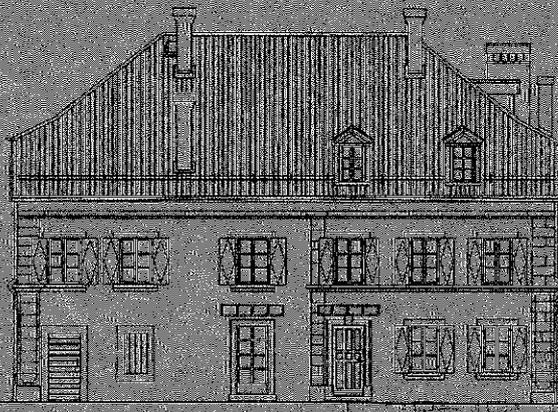
FAÇADE NORD-EST



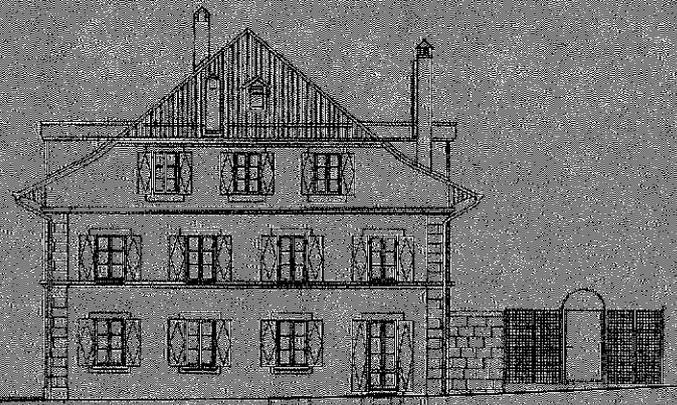
COUPE A-A



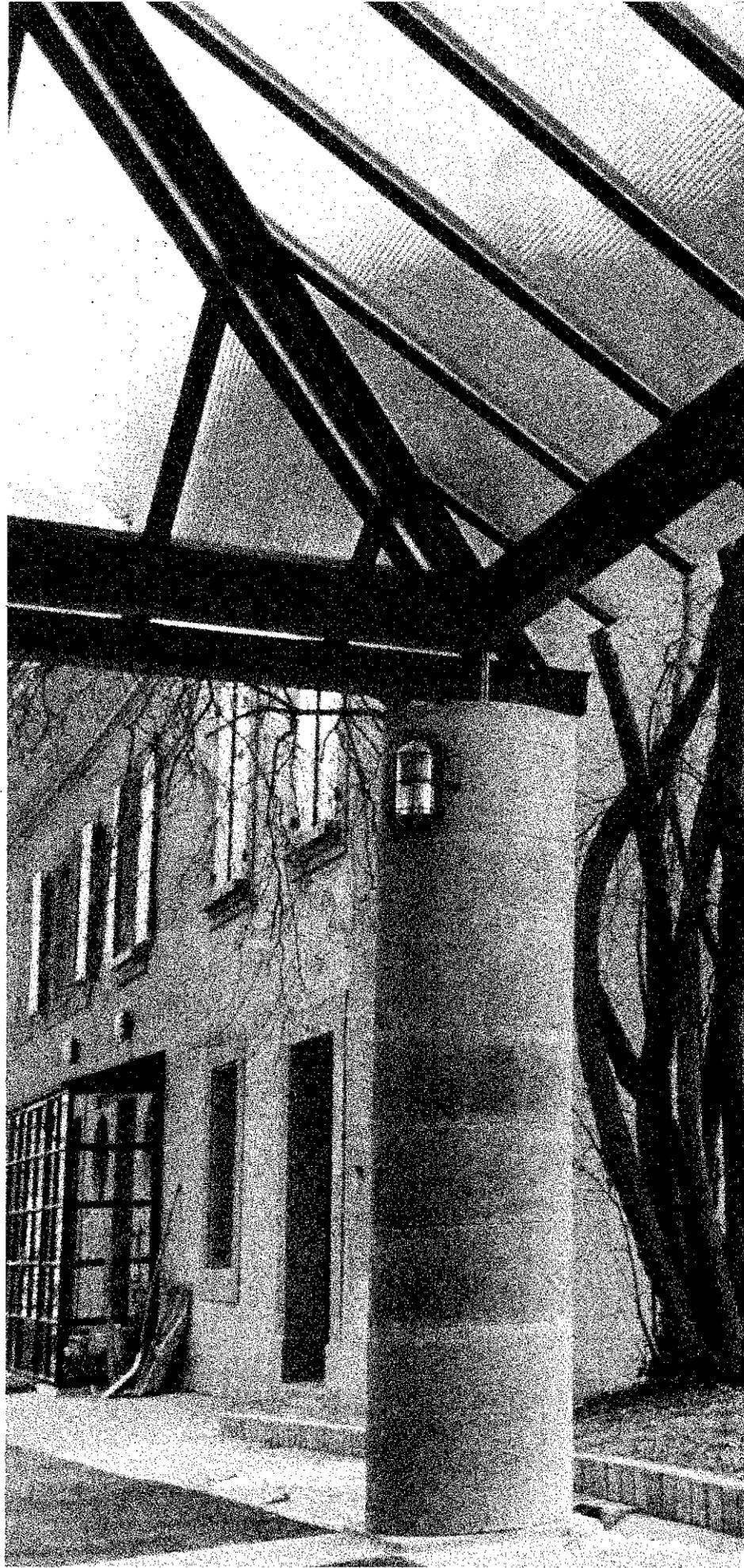
COUPE B-B



FAÇADE SUD-OUEST



FAÇADE SUD-EST



CANTON DE VAUD
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
SERVICE DES BÂTIMENTS

CURE DE PRILLY

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV^{ème} siècle jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion.

La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

| Note | Définition résumée | Nombre de cures | % |
|------|-------------------------------|-----------------|-------|
| 1 | d'importance nationale | 10 | 6,4 |
| 2 | " régionale | 66 | 42,6 |
| 3 | " locale | 44 | 28,4 |
| 4 | intéressant dans son contexte | 10 | 6,4 |
| 5 | non dénué d'intérêt | 8 | 5,2 |
| 6 | sans qualité particulière | 15 | 9,7 |
| 7 | altère le site | 2 | 1,3 |
| | | 155 | 100 % |

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, des peintures, etc. L'architecte auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elle offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité; l'octroi de mandats à des architectes privés compense cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux non expérimentés en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente.

Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et en particulier ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites - Venise 1964 -. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

JEAN-PIERRE DRESCO
architecte cantonal

1. Par sa décision du 23 avril 1980, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la restauration des cures d'Avenches, de Provence et de Prilly.
2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes :

| | |
|------------------------------|-------------------|
| M. COLIN NEYROUD, rapporteur | M. GILBERT LAYDU |
| Mme JACQUELINE GEISER | M. JEAN MASSON |
| M. EDY CROLA | M. EDMOND RUEGGER |
| M. ROBERT DERRON | M. ERIC VOLET |

 visite les cures concernées et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD accorde, par décret du 25 février 1981, un crédit global de fr. 2'400'000.-- pour les quatre cures, dont fr. 890'000.-- destinés à la cure de Prilly.
4. Organisation du maître de l'ouvrage :
 - responsables du service des bâtiments
chef de la section travaux : M. HANS-RUDOLF BRAUN
représentant du maître de l'ouvrage : M. BERNARD FUCHS
 - architecte mandaté : M. RODOLPHE LUSCHER
 - architecte collaborateur : M. PASCAL SCHMIDT
 - ingénieur civil : M. WILHELM BIRCHMEIER
 - géomètre : M. JEAN-JACQUES TRUFFER

Affectée aujourd'hui au logement, à l'époque construite pour abriter des fonctions rurales, la cure de Prilly a subi au cours de son histoire plusieurs transformations parallèlement à l'évolution de son utilisation.

Le bâtiment initial est composé de trois parties transversantes, avec à l'est l'habitation, de deux niveaux sur cave, à l'ouest le rural, formé de la grange et des écuries. L'ensemble des murs porteurs est réalisé en blocs de molasse appareillés.

La première construction se distingue par la simplicité et la rigueur du volume et de l'expression. Il s'agit d'une architecture rurale exécutée dans la tradition, avec les façades flanquées de chaînes d'angle, les avant-toits en berceaux, et une façade "noble" à l'est, parcourue par deux bandeaux. Le pignon opposé à l'ouest est aveugle. Les deux façades latérales sud et nord, semblables, se répètent par symétrie.

Les diverses interventions que la cure a subies ont considérablement alourdi et masqué la logique de l'organisation intérieure et extérieure. Ainsi a disparu la sobriété de l'architecture du XVIIIème siècle, marquée par le jeu d'un nombre restreint, voire minimal, d'éléments.

Ceci a motivé l'esprit des travaux de rénovation et de transformation entrepris sur le bâtiment. Ils ont porté essentiellement sur trois points :

1. Restauration des parties anciennes. C'est-à-dire une réfection des éléments existants et non la création nouvelle de parties "anciennes" destinées à compléter l'existant. Reconstruction dans un mode de faire contemporain des parties disparues et remises en valeur, notamment dans le cas de la cour d'entrée et des aménagements extérieurs.

2. Rétablissement du volume et, dans la mesure du possible, de la cohérence initiale du bâtiment.

3. Adjonction de parties nouvelles, avec les techniques, matériaux, et dans un langage lié à notre époque, en relation avec l'apport de nouvelles fonctions, soit la création d'un logement de quatre pièces et d'un couvert à voitures.

Afin de mettre en valeur par contraste les parties anciennes et pour rétablir un équilibre des façades, un matériau et un mode de mise en oeuvre contemporains ont été choisis : la construction en métal liée au verre. Ce matériau marque ainsi les différents endroits du bâtiment modifiés.

La transformation de la cure de Prilly, réalisée sous la direction du service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la section des monuments historiques, se propose de montrer que la restructuration d'un bâtiment ancien doit se faire dans le respect de son esprit, mais avec le savoir-faire et l'empreinte de notre époque, issue de la révolution industrielle.

RODOLPHE LUSCHER
architecte fas/sia

LE BATIMENT

Ce bâtiment a été construit sur un plan rectangulaire de 17,50 m sur 13,20 m.

Il est divisé en 2 parties par un mur transversal qui se poursuit jusque dans les combles.

Une annexe lui est adossée dans l'angle nord-est.

Ce bâtiment est composé de 2 étages, sur rez-de-chaussée, le dernier étage ayant été partiellement aménagé dans les combles.

CHRONOLOGIE

Nous avons décomposé ce bâtiment en 4 étapes chronologiques de travaux.

Construction du bâtiment (ferme) dans le courant du 18ème siècle.

Installation de la cure en 1825-1826.

Transformation de la partie rurale en habitation (1891).

Modifications et restauration en 1941.

FERME (18ème siècle)

L'ensemble des murs extérieurs et la charpente datent de l'époque de construction du bâtiment.

Ce bâtiment fut exécuté en une seule fois par une équipe de 6 tailleurs de pierre, les marques de tâcherons se retrouvent sur la voûte de la cave ainsi que sur les blocs du mur transversal qui séparait le rural de l'habitation de la ferme.

Le mur transversal est appareillé en blocs de molasse finement taillés et ne se poursuit que jusqu'au niveau du sol des combles actuels. Le volume situé au-dessus de l'habitation était intégré à celui de la grange.

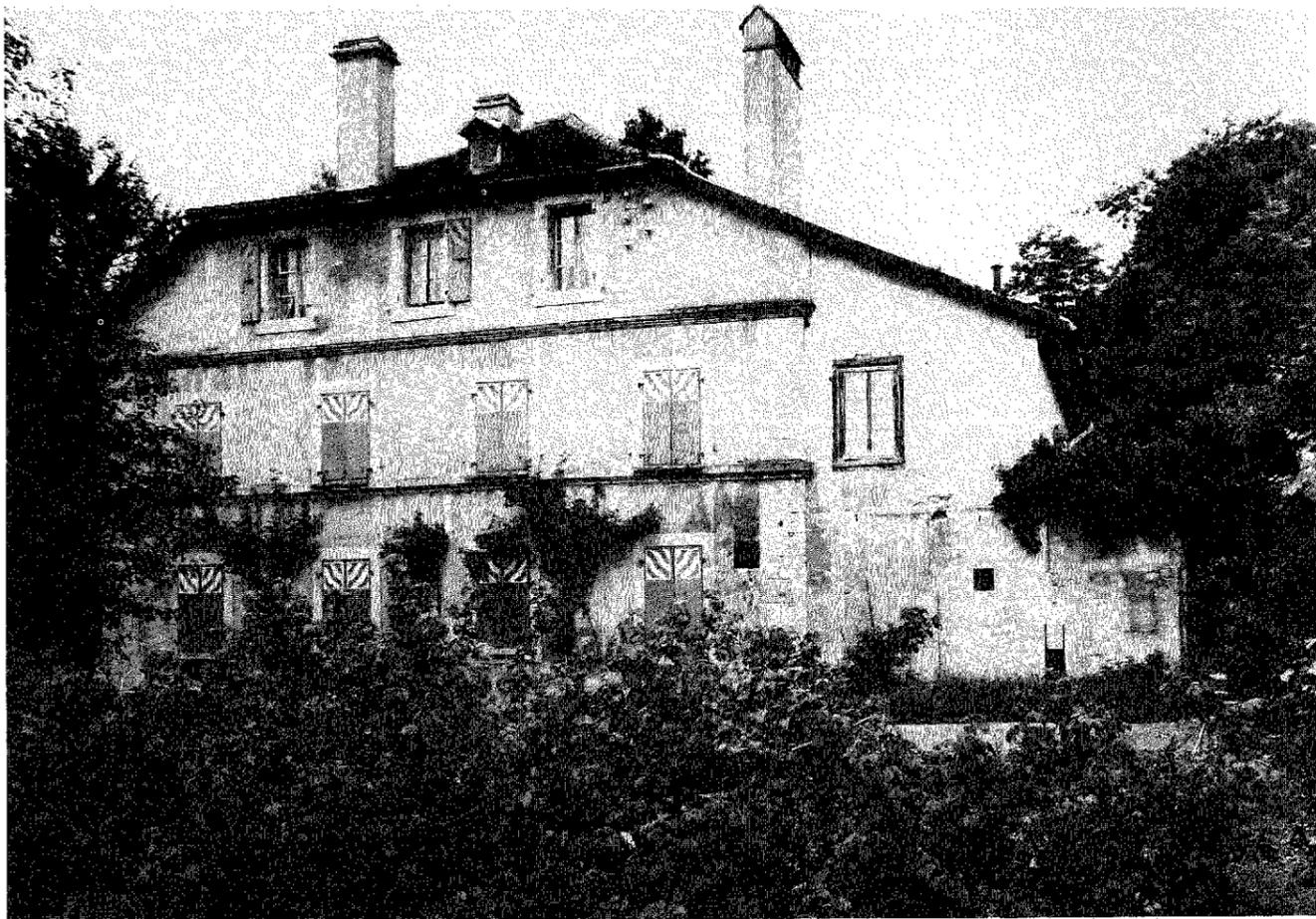
Il est donc possible que le 3ème niveau de percement de la façade orientale ne fut exécuté que lors de l'étape suivante.

Il est également possible que de simples greniers se trouvaient derrière ces fenêtres, séparés de la grange par des parois de bois; mais nous n'en avons retrouvé aucune trace.

La partie ouest du bâtiment était occupée par les écuries et la grange.

Sur les plans de transformation de 1891, nous pouvons voir qu'il existait en façade nord-est une grande porte de grange en plein cintre.

Une porte semblable devait se trouver sur la façade sud-ouest.



Dans la partie ouest se trouve encore, de part et d'autre du bâtiment, une fenêtre flanquée d'une porte qui desservait les écuries. Il subsiste dans l'angle ouest une écurie pour 2 chevaux.

A l'intérieur de la partie d'habitation, il ne subsiste actuellement aucun élément de l'organisation intérieure de la ferme, mis à part la cave, le corridor transversal au rez-de-chaussée et l'escalier d'accès au 1er étage.

A l'extérieur, une latrine appareillée en blocs de molasse était appuyée au mur du jardin, dans l'angle est de l'annexe actuelle.

Il subsiste actuellement un piedroit de la porte d'entrée, conservé dans le garage.

Le crépi rouge conservé sur la façade sud-est remonte à cette époque. Les encadrements et pilastres étaient badigeonnés en ocre.

INSTALLATION DE LA CURE (1825-1826)

Les travaux et aménagement de la cure touchèrent essentiellement la partie d'habitation de la ferme. Le mur transversal fut surhaussé jusque sous la charpente et des pièces habitables furent aménagées sous celle-ci, créant ainsi un deuxième étage.

Les aménagements intérieurs de la ferme furent totalement remaniés.

Il subsiste actuellement au premier étage presque toutes les boiseries de cette époque, ainsi qu'un parquet dans la pièce sud-ouest.

Les 2 pièces sud-ouest actuelles ne formaient à l'origine qu'une seule et unique pièce.

La paroi qui les sépare actuellement fut installée lors des transformations de 1891.

Le plancher à panneaux en losanges de cette pièce est le seul plancher de cette étape conservé à cet étage. Le rez-de-chaussée fut intégralement transformé lors des restaurations de 1891. Il ne subsiste que quelques portes de cette époque.

Une pièce fut aménagée au sud-est du rural. C'est probablement lors de ce chantier que la porte de grange de la façade sud-ouest fut abandonnée.

L'encadrement de la porte sud du corridor fut remanié lors de ce chantier.

Au rez-de-chaussée, aux 1er et 2ème étages, des poêles en carreaux de faïence blanche furent installés, à cheval entre la pièce centrale et la pièce sud. Au rez-de-chaussée, il ne subsiste qu'une face du poêle dans la pièce centrale.

Au premier étage, il a complètement disparu, mais son emplacement dans la pièce sud nous est bien indiqué par une différence de boiseries dans l'angle est. (Type B1, B2).

Au 2ème étage, le poêle est encore conservé. Des lucarnes furent aménagées dans la toiture pour éclairer les pièces sud et le corridor du 2ème étage. Les 2 pièces du 2ème étage possèdent encore des planchers à panneaux de cette époque.

Les latrines de la ferme furent améliorées et aménagées au niveau du premier étage.

C'est à cette époque que remonte l'aménagement d'une première annexe au nord. Elle fut exécutée en bois; il subsiste les structures d'un poinçon et d'une solive dans la façade nord de l'annexe.

Cette première annexe devait être une sorte de galerie couverte, ajourée, permettant l'accès aux latrines du premier étage et l'entreposage du bois.

Le pan de la toiture au nord fut modifié et prolongé au-dessus de l'annexe.

Une fenêtre de l'ancienne ferme au 1er étage fut transformée en porte, sa voisine fut bouchée.

Le crépi rouge de la ferme fut maintenu, ainsi que la couleur des encadrements et des pilastres.

Boiseries : B1, B3, B6 / Gonds : D1, D3, D5, D6, D7 / Petits bois : A4.

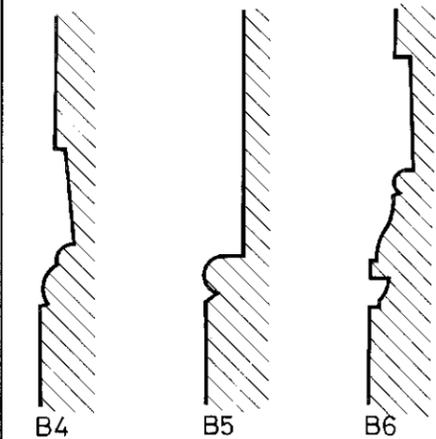
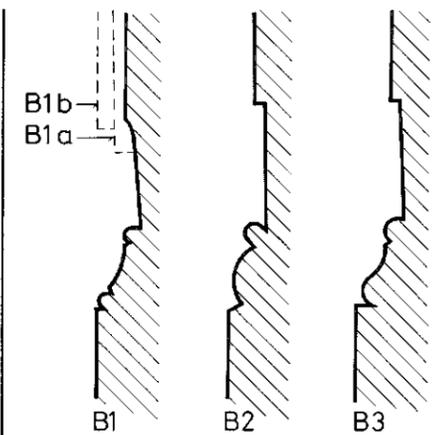
LES TRANSFORMATIONS DE 1891

C'est en 1891 que l'on aménagea l'ancienne grange en habitation.

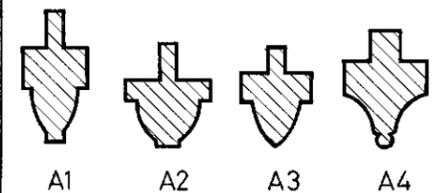
C'est à cette époque que la porte de grange de la façade nord ainsi que les oeils-de-boeuf qui éclairaient la grange furent supprimés.

Trois fenêtres furent percées dans les façades sud-ouest et nord-est au premier étage.

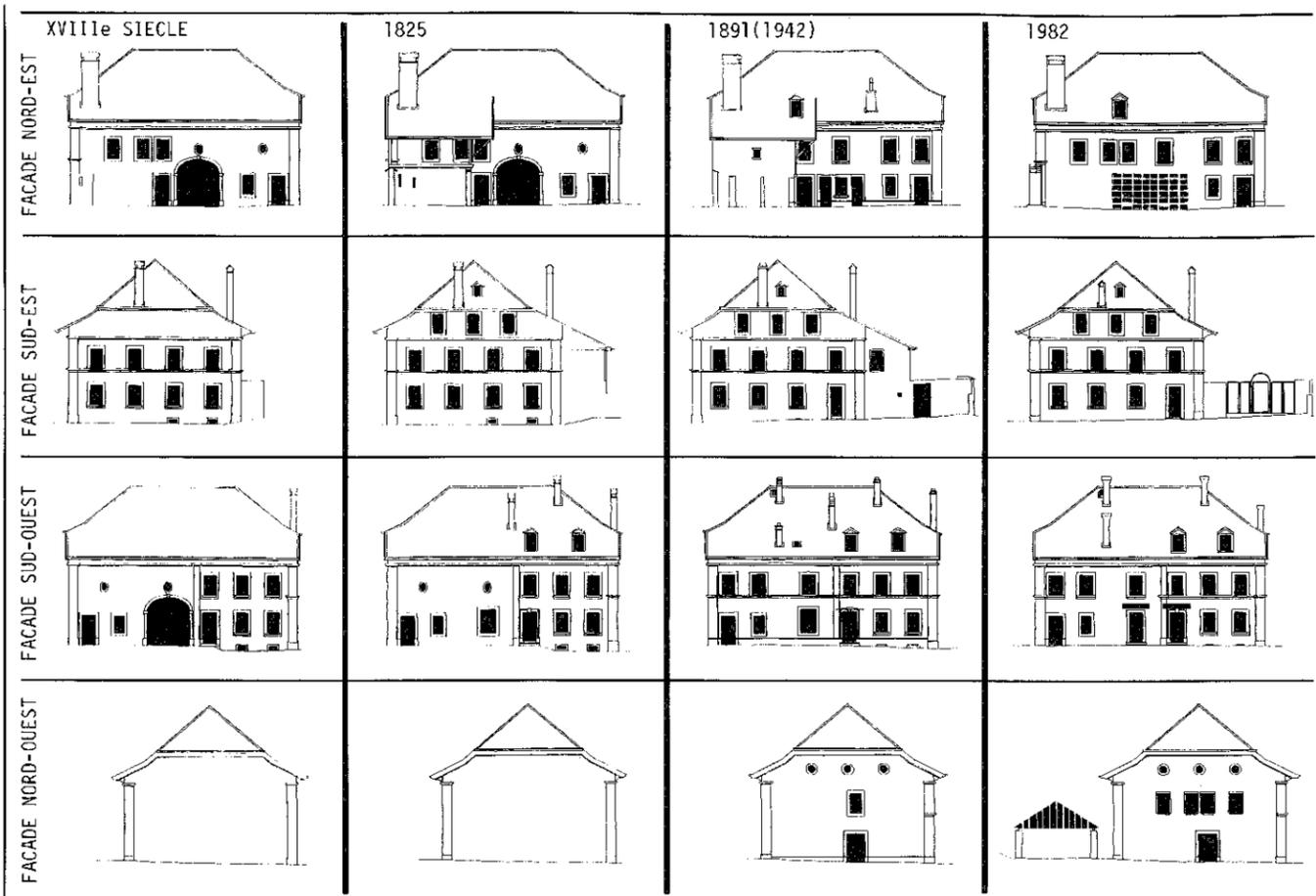
La façade nord-ouest, probablement borgne jusqu'ici, fut percée de 2 grandes ouvertures et de 3 oeils-de-boeuf, pour éclairer les combles.



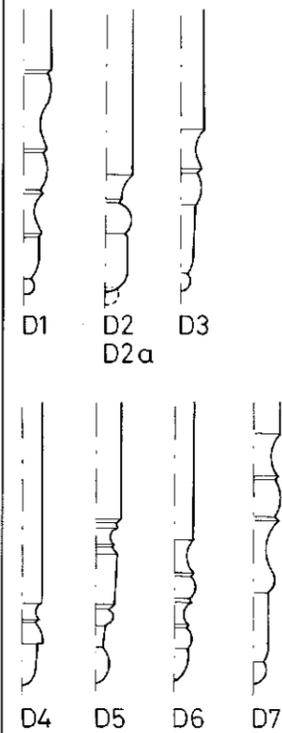
BOISERIES PAROIS ET PORTES



PETITS BOIS (Croisillons)



Evolution historique des percements



TYPES DE GONDS

Le bandeau qui divise les 2 niveaux de la façade sud-ouest fut installé lors de ce chantier.

Les volets installés lors de ce chantier se distinguent de ceux installés en 1825 par leurs épaes droites, celles des volets de 1825 forment 2 angles droits.

Dans la partie d'habitation de 1825, la pièce sud au 1er étage fut divisée en 2 parties.

Le plancher original dans la pièce sud-ouest est encore conservé, ajusté aux nouvelles dimensions de la pièce.

Les transformations intérieures de cette étape se distinguent bien des aménagements de 1825 par les modénatures des différents éléments de boiseries, gonds, petits bois.

C'est lors de ce chantier que l'on transforma l'ancienne galerie des latrines en annexe fermée, au moyen d'une maçonnerie légère.

Les modénatures des différents éléments compris à l'intérieur de cette annexe correspondent à ceux de cette étape.

Les crépis des façades sud-ouest et nord-est datent de ce chantier.

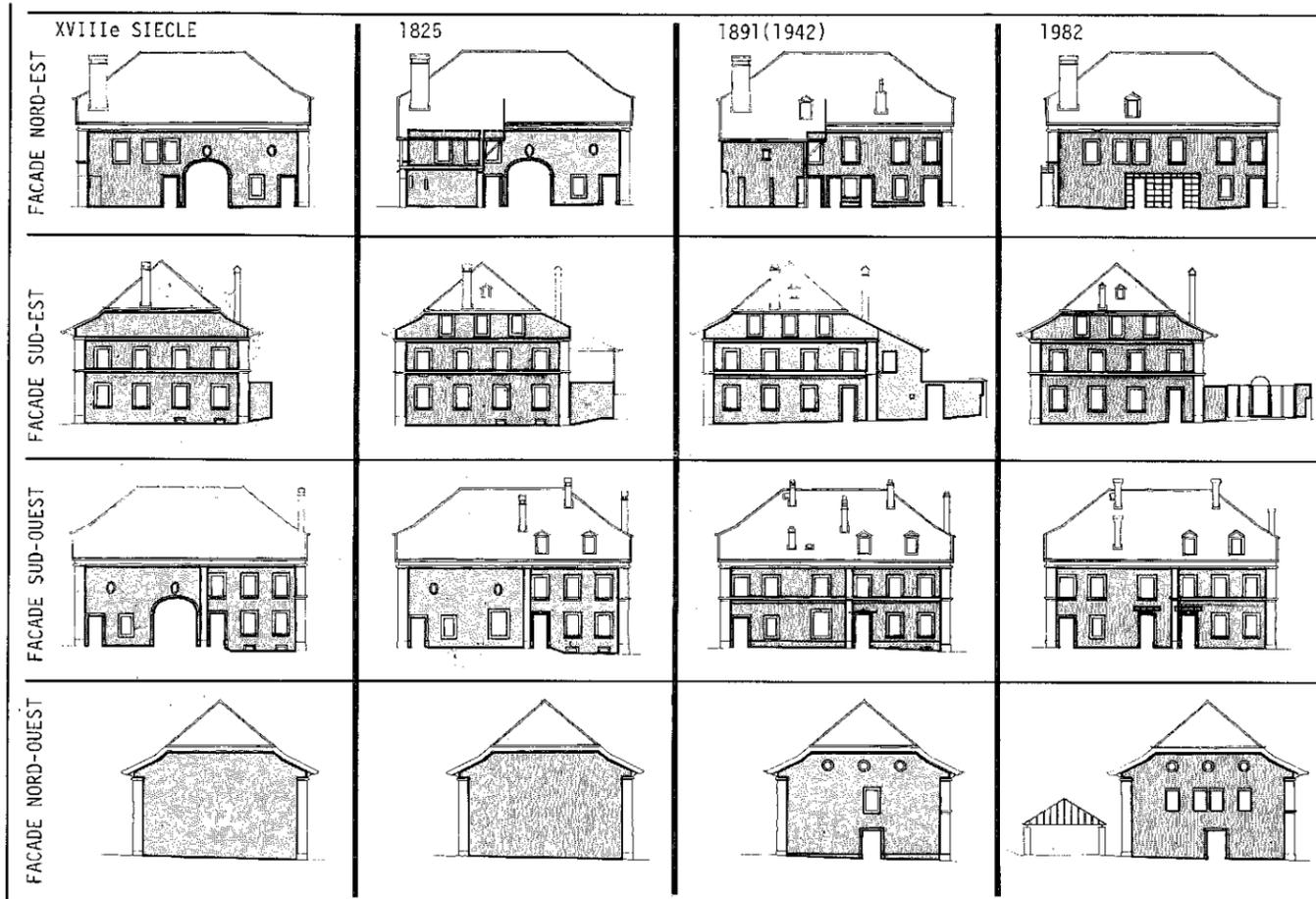
Boiseries : B2, B4 / Gonds : D2, D4 / Petits bois : A3.

TRANSFORMATION ET RESTAURATION DE 1941

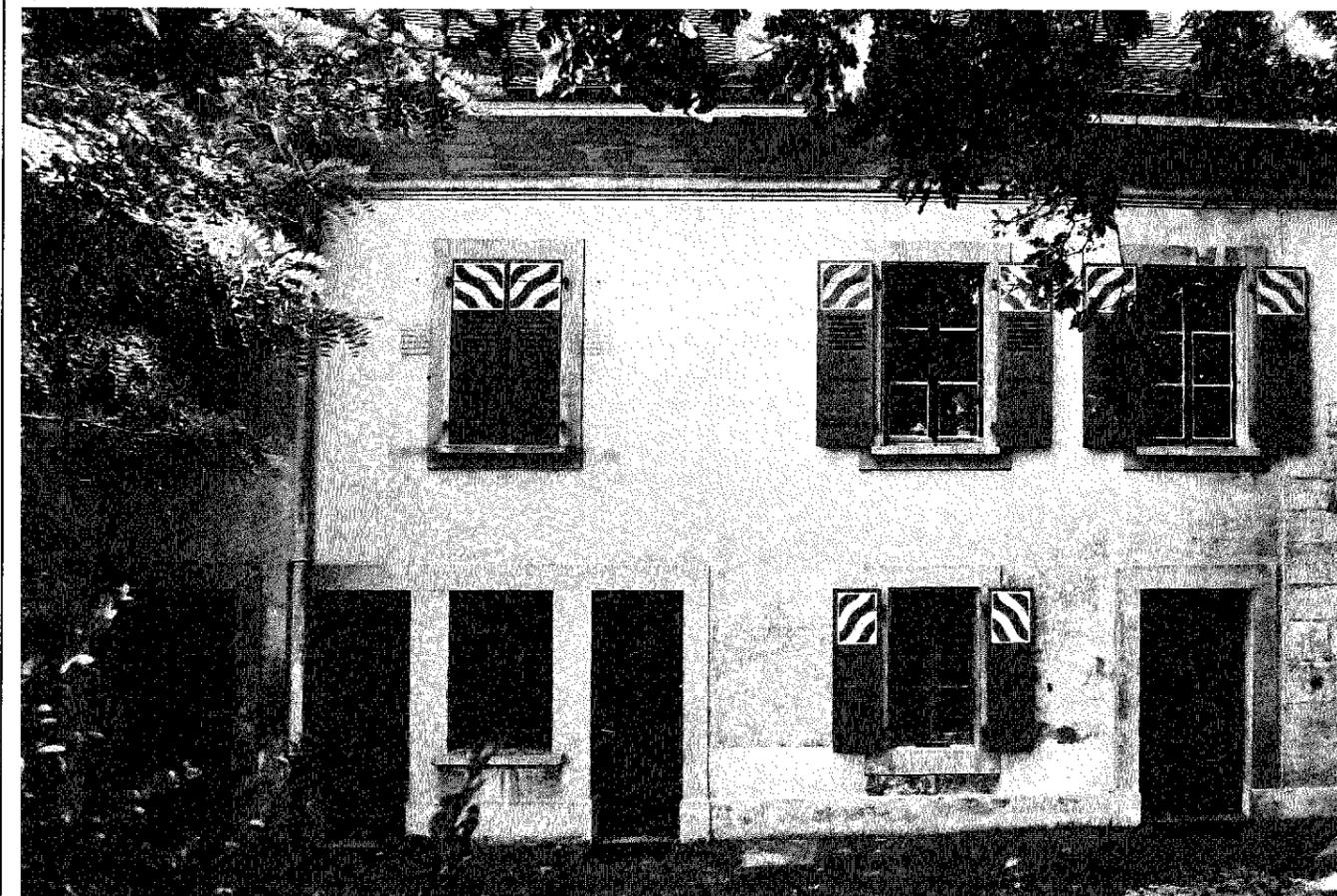
En 1941, l'intérieur de la cure fut restauré.

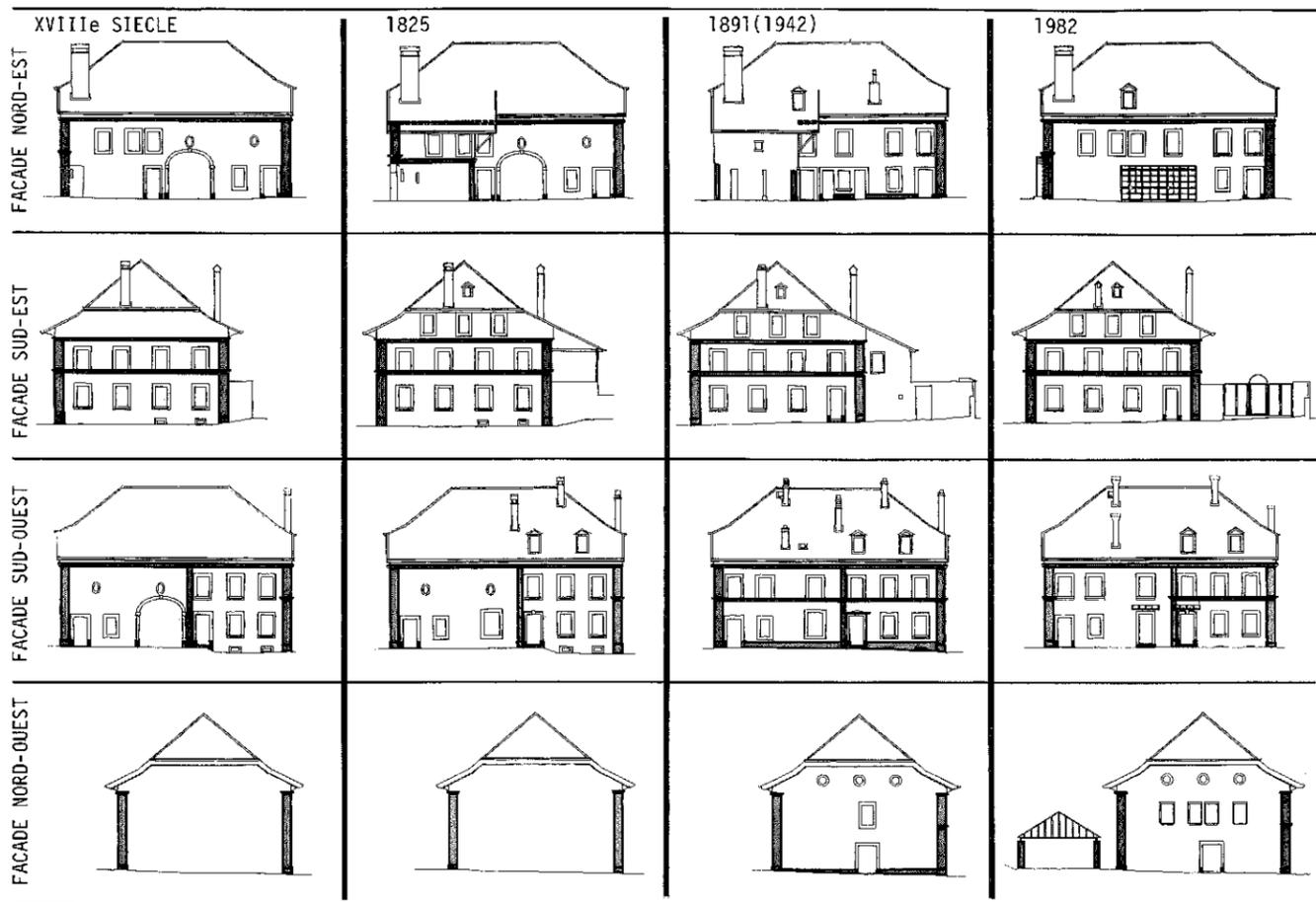
Le chauffage central fut installé au rez-de-chaussée et au 1er étage.

Une nouvelle cuisine fut installée, c'est à cette occa-



Evolution historique de la partition des façades





Evolution historique des chaînes d'angle, socles et corniches

sion que la porte-fenêtre qui donne sur le jardin fut aménagée dans l'ancienne fenêtre.

De nouveaux parquets furent installés notamment dans la pièce située au-dessus de la cuisine.

Un garage fut aménagé au rez-de-chaussée de l'annexe (boiserie B5).

En 1970, de nouvelles fenêtres furent posées au rez-de-chaussée.

CONCLUSIONS

La cure de Prilly est un bâtiment intéressant, qui possède une façade de bonne classe.

L'annexe qui lui est adossée au nord remonte à l'époque de l'installation de la cure dans la ferme préexistante (1826).

A l'intérieur, les éléments de boiserie de la cure initiale sont de bonne qualité. Les éléments de transformations de 1891, le sont moins.

A l'intérieur de l'annexe, les aménagements remontent à 1891 et 1941 pour le garage.

Il serait souhaitable de rétablir sur l'ensemble du bâtiment le crépi rouge, et repeindre les encadrements et les pièces de molasse apparentes en ocre jaune.

OLIVIER FEIHL
technicien-archéologue

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

| | |
|---------------------|------------------------------------|
| 15.04.1980 | Confirmation du mandat |
| 28.04 au 27.06.1980 | Relevé |
| 19.05 au 27.06.1980 | Avant-projet |
| 30.06 au 25.07.1980 | Projet définitif |
| 07.07 au 18.07.1980 | Etudes de détail |
| 28.07 au 15.08.1980 | Plans d'exécution |
| 25.08 au 12.09.1980 | Préparation des soumissions |
| 15.09 au 03.10.1980 | Appel de soumissions |
| 13.10 au 24.10.1980 | Devis |
| 17.02.1981 | Approbation du crédit |
| 24.04 au 13.05.1980 | Mise à l'enquête |
| 18.05.1981 | Début des travaux |
| 01.03.1982 | Fin des travaux ancien appartement |
| 01.04.1982 | Fin des travaux nouvel appartement |
| 27.10.1982 | Décompte final |

MACONNERIE

Démolition de l'annexe de la cure, d'une dépendance de jardin, des sols des locaux chauffés non excavés, de divers galandage dans nouvel appartement.

Raccordement des écoulements à la canalisation existante.

Démolition partielle et restauration du mur du jardin.

Assainissement des fondations, drainage partiel, pose de béton caverneux, de tissu poreux et d'un lit de gravier.

Construction de piliers en tubes ciment pour le couvert à voitures, de paliers en béton pour les entrées au sud, le sas coupe-vent au nord et l'entrée du jardin.

Percements de nouvelles ouvertures en façade N.O. Piquage du crépi ciment de l'ensemble des façades.

Construction de divers galandages dans le nouvel appartement et de nouvelles souches de cheminées.

Isolation entre poutraison de tous les plafonds sous combles non chauffés ou sous toiture.

Empochement des façades, crépi à la chaux 2 couches appliqué à la truelle (beurré).

ECHAFAUDAGES

Echafaudages légers sur les quatre façades, y compris pont de ferblantier.

Le toit, découvert par tranches a été ponctuellement couvert de bâches au cours des travaux.

CHARPENTE

Démontage des 4 lucarnes. Démontage et repose à neuf des larmiers, virevents, et de l'avant-toit, berceaux, blochets, tympans, corniches moulurées, etc.

Démontage et repose à neuf d'environ la moitié des chevrons. Travail entrepris en alternance avec le couvreur par portions de toiture. Sous-toiture formée de lambrisage à recouvrement sur chevronnage

Pose de trois nouvelles lucarnes isolées et d'une ancienne après réfection.

Dépose et repose à neuf de l'ancienne charpente en pente unique sur mur jardin.

Redressage d'une ferme s'étant écartée d'environ 10 cm de chaque côté sur les murs de façade.

Nouvel escalier de galetas dans ancien appartement.

PIERRE NATURELLE

Ravalement par brossage des anciens encadrements, bandeaux et chaînes d'angle en molasse.

Pose de pierre dure pour les seuils et comme socle au bas des portes et chaînes d'angle.

Restauration de la fontaine et d'un escalier intérieur (rhabillage au moyen d'un ciment de molasse).

MENUISERIE

Restauration de la menuiserie intérieure et extérieure ancienne, soit portes, fenêtres, double-fenêtres, volets, boiserie intérieure, etc.

Nouvelles portes à cadres - embrasures.

VITRERIE

Restauration de l'ancienne vitrerie. Pose de glace armée pour coupe-vent et marquise d'entrée, pour le vitrage de séparation cuisine-hall dans le nouvel appartement, de verre armé pour toiture du couvert à voitures.

FERBLANTERIE/COUVERTURE

Dépose de l'ancienne ferblanterie, repose à neuf.

Découverte des anciennes tuiles après nettoyage à la vapeur sur toiture. Récupération env. 20%. Pose d'une couverture panachée anciennes tuiles/tuiles M.H. rouges. Couverture de la petite charpente sur mur de jardin avec tuiles de récupération.

PARATONNERRES

Pose d'une installation de protection contre la foudre.

PEINTURE EXTERIEURE

Lessivage/décapage et nouvelle peinture sur toutes les anciennes fenêtres, double-fenêtres et volets.

Peinture à l'huile, en place des décors oriflammes existants, de formes en losanges sur les volets, selon le modèle observé sur une photo ancienne de la cure.

Peinture à l'huile des berceaux, larmiers, etc.

Peinture à la chaux sur les parties de molasse, encadrements, bandeaux, chaînes d'angle, couleur gris molasse.

Peinture à la chaux sur les quatre façades, couleur vieux rose correspondant à la couleur première du bâtiment.

Peinture de la serrurerie, couleur bleu foncé.

CONSERVATION DU BOIS

Traitement de surface de l'ensemble de l'ancienne charpente apparente, injections partielles.

Traitement par injection des anciennes poutrains de plancher mises à jour dans ancien et nouvel appartements pour isolation.

ELECTRICITE

Dépose de l'installation existante.

Nouveau raccordement électrique anciennement aérien, et téléphonique, sur nouveau tableau.

Nouvelle installation avec quelques éléments de lustrerie intégrés.

CHAUFFAGE

Dépose de l'installation et chaudière existantes.

Pose d'une nouvelle installation et chaudière avec sonde extérieure.

Pose d'un nouveau brûleur.

VENTILATION

Installation d'une ventilation mécanique pour une salle-de-bain et trois WC séparés.

INSTALLATION CUISINES

Pose de nouvelles cuisines dans l'ancien et le nouvel appartements.

SANITAIRE

Nouvelle introduction d'eau. Installation d'un WC séparé dans ancien appartement, de deux WC séparés, une salle-de-bain et une buanderie dans nouvel appartement.

Raccordement et équipement des nouvelles cuisines.

Réfection robinetterie extérieure et raccordement de la fontaine.

PLATRIERIE PEINTURE PAPIERS PEINTS

Plafonds placoplâtre dans les combles de l'ancien appartement.

Plafonds suspendus dans l'ensemble du nouvel appartement avec profil métallique pour joint négatif.

Pose de toile calicot sur plafonds anciens fissurés.

Peinture dispersion 2 couches sur murs et plafonds.

Peinture à l'huile sur trame de fibre de verre dans corridor ancien appartement. Lessivage et peinture à l'huile deux tons des boiserie anciennes.

Couche de fond, giclage d'une peinture multicolore sur murs dégrossis dans entrée, escalier et hall du nouvel appartement.

Pose de papier peint ingrains dans toutes les pièces et papier "lavande" dans chambres des combles de l'ancien appartement.

SERRURERIE

Façade sud-ouest : porte d'entrée au bureau et marquises sur entrées.

Façade nord-ouest : nouvelles fenêtres.

Façade nord-est : fenêtres hublots, porte d'entrée et sas coupe-vent.

Cour d'accès au nord : toiture du couvert à voitures, porche d'entrée au jardin. Grilles sur mur de jardin. Vitrage de séparation hall-cuisine dans nouvel appartement. Grilles sur sauts-de-loup.

STORES

Pose de stores en toile sur les nouvelles fenêtres en façade nord-ouest.

CARRELAGES

Ancien appartement : terre cuite dans corridor rez, gail crème dans couloir et WC séparé rez.

Nouvel appartement : grès blanc dans entrée, WC séparés rez et hall étage, faïence blanche sur parois cuisine, salle-de-bain et WC séparé étage à joints bleus ou jaunes. Seuil en ciment dans nouvel appartement.

PARQUETS

Dépose de vieux planchers à filets et panneaux dans trois chambres de l'ancien appartement, rabotage, calibrage et repose sur panneaux Homogen.

Lames de sapin dans chambre nord à l'étage et sur chape sèche dans bureau au rez du nouvel appartement.

Pose de sols liège hydrofuge dans cuisine, salle-de-bain et WC séparé à l'étage du nouvel appartement.

Restauration, ponçage et imprégnation des anciens planchers

FUMISTERIE

Restauration des cheminées de salon, des poêles et d'une cheminée portative avec nouveau raccordement.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Mise en forme de la cour au nord, partiellement bitumée, partiellement revêtue de pavés en béton.

Mise en forme des places en gravier, à l'est et au sud. Pose de dalles ciment dans les jardins et contre les façades.

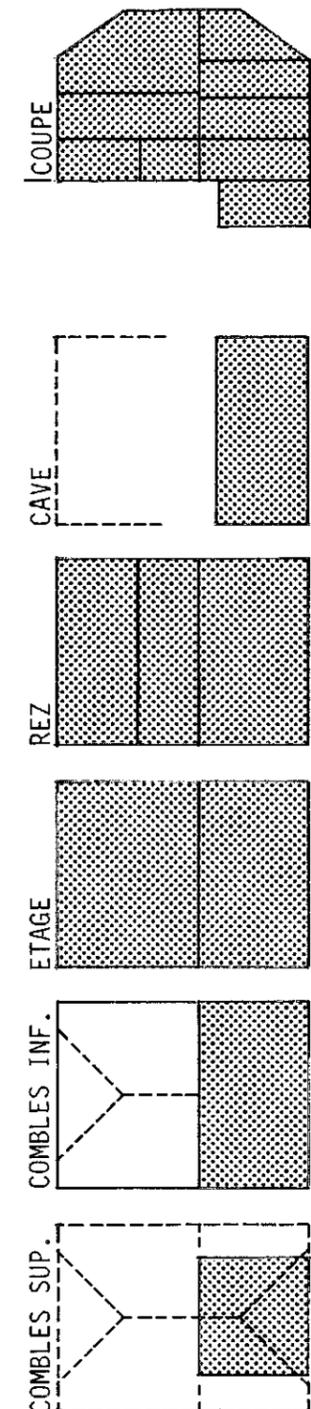
Plantation d'une nouvelle haie de buis à l'est.

Taille des arbres, arbustes, haie de buis, vigne, ensementement de gazons, etc.

SELON LA NORME SIA 116

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| Cave : | 281,23 m3 |
| sauts de loup | 2,88 m3 |
| Rez : | |
| *habité | 454,50 m3 |
| *suppl. non excavé (1.00 m) | 69,80 m3 |
| sas d'entrée nord | 16,36 m3 |
| marquises sud | 4,41 m3 |
| non habité | 217,70 m3 |
| Etage : | |
| *ancien appartement | 308,18 m3 |
| *nouvel appartement | 413,01 m3 |
| Combles inf. : | |
| *ancien appartement | 279,20 m3 |
| sur nouvel appartement | 248,65 m3 |
| Combles sup. : | |
| sur ancien appartement | 78,57 m3 |
| Total cube SIA 116 | 2'374,47 m3 |
| *dont habité (64%) | 1'524,69 m3 |
| dont non habité (36%) | 849,78 m3 |

| | |
|-------------------|----------------------------|
| Devis général | indice du 01.10.80: 118,5% |
| | (base 1977 = 100,0%) |
| Début des travaux | indice du 01.04.81: 127,0% |
| Fin des travaux | indice du 01.04.82: 132,7% |



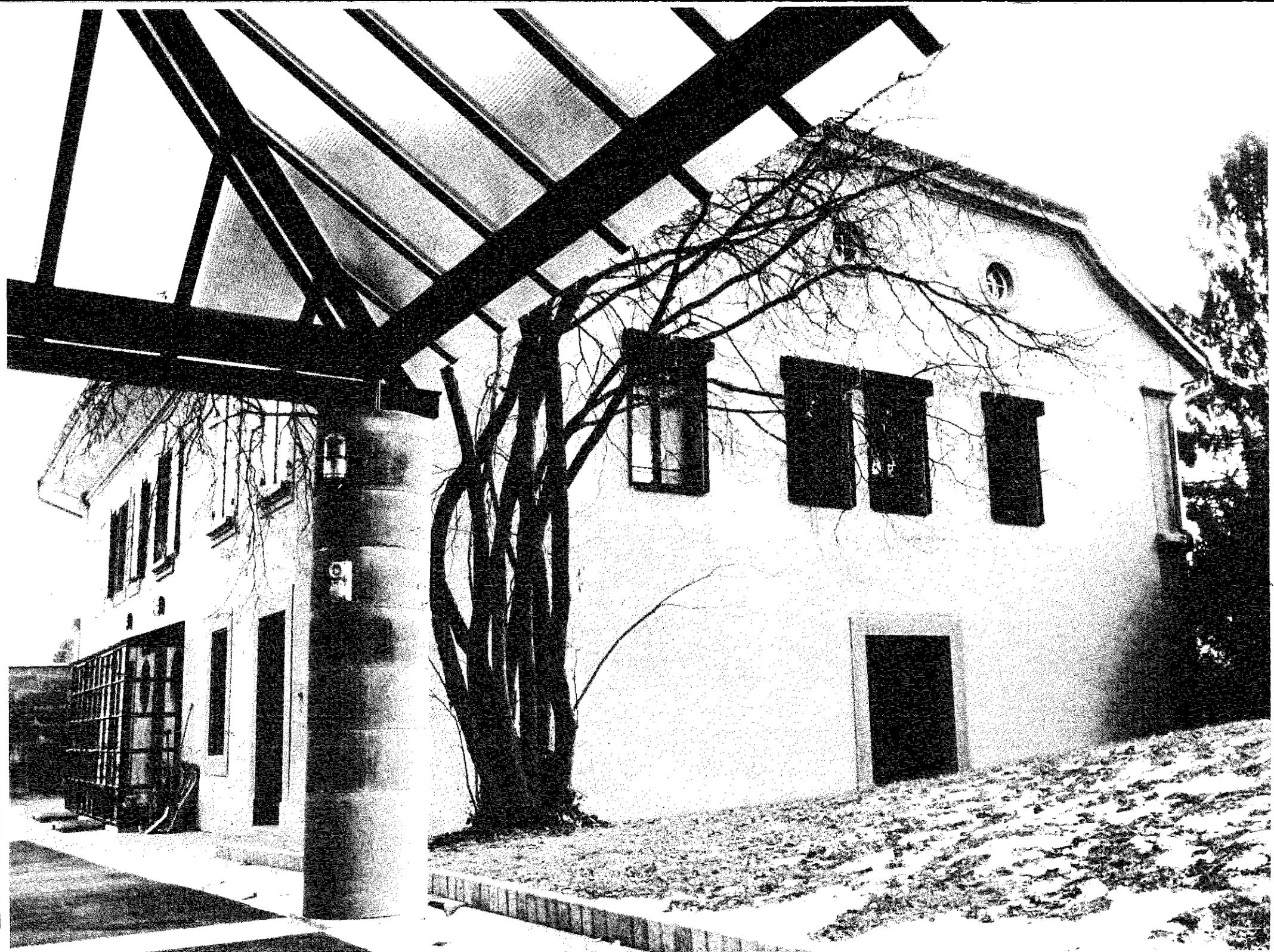
CALCUL DU CUBE

| | |
|--|-----------------|
| MATRICE DES SURFACES | |
| Surface de la parcelle | 7'329 m2 |
| Surface bâtie : | |
| avant transformations : | |
| - cure | 253 m2 |
| - annexe | 25 m2 |
| après transformations : | |
| - cure | 235 m2 |
| - couvert voitures | 41 m2 |
| Surface carrossable | 194 m2 |
| Surface places et jardins | 6'859 m2 |
| MATRICE DES COUTS | |
| Coût CFC 2 / m3 SIA 116 | 297.-- Fr./m3 |
| Coût CFC 2 / m2 brut | 843.-- Fr./m2 |
| Coût total / m3 SIA 116 | 380.-- Fr./m3 |
| Coût total / m2 brut | 1'080.-- Fr./m2 |
| SURFACE BRUTE DE PLANCHERS | |
| Ancien appartement / surf. habitables : | |
| - rez (corridor-WCséparé-cuisine-2 chambres) | 108 m2 |
| - étage (corridor-salle-de-bain-4 chambres) | 116 m2 |
| - combles inf. (corridor-étendage-3 chambres) | 100 m2 |
| total | 324 m2 |
| Ancien appartement / surf. non habitables: | |
| - cave | 86 m2 |
| - combles sup. non chauffés | 59 m2 |
| total | 145 m2 |
| Nouvel appartement / surf. habitables : | |
| - rez (entrée-vestibule-WC séparé-1 chambre) | 51 m2 |
| - étage (hall-chambre-de-bain-WC séparé-réduit-cuisine-3 chambres) | 112 m2 |
| total | 163 m2 |
| Nouvel appartement / surf. non habitables: | |
| - rez (cave-buanderie-local technique-chaufferie-écurie) | 76 m2 |
| - combles non chauffés | 128 m2 |
| total | 204 m2 |
| Total surfaces brutes habitées (58%) | 487 m2 |
| Total surfaces brutes non habitées (42%) | 349 m2 |
| Total surfaces brutes | 836 m2 |

| | | | |
|---|----------------------|------------|------------------|
| CFC 0 | | 8'136.-- | 0,9% |
| 051 | RACCORDEMENT | 7'272.-- | |
| 091 | HONORAIRES D'ARCH. | 864.-- | |
| CFC 1 | | 62'305.-- | 6,9% |
| 112 | DEMOLITION | 47'633.-- | |
| 151 | CANALISATIONS | 8'057.-- | |
| 191 | HONORAIRES D'ARCH. | 6'615.-- | |
| CFC 2 | | 100.0% | 704'980.-- 78,1% |
| 211 | MACONNERIE | 130'572.-- | 18,5% |
| 211.1 | ECHAFAUDAGES | 8'340.-- | 1,2% |
| 214 | CHARPENTE | 46'514.-- | 6,6% |
| 216 | PIERRE NATURELLE | 40'963.-- | 5,8% |
| 221 | MENUISERIE EXT. | 25'727.-- | 3,6% |
| 221.5 | VITRERIE | 8'500.-- | 1,2% |
| 222 | FERBLANTERIE | 17'290.-- | 2,4% |
| 223 | PARATONNERRES | 2'630.-- | 0,4% |
| 224 | COUVERTURE | 31'298.-- | 4,4% |
| 227.1 | PEINTURE EXT. | 24'368.-- | 3,5% |
| 227.2 | CONSERV. DU BOIS | 4'168.-- | 0,6% |
| 23 | ELECTRICITE | 27'829.-- | 3,9% |
| 24 | INSTAL. CHAUFFAGE | 19'589.-- | 2,8% |
| 241.1 | BRULEUR | 1'394.-- | 0,2% |
| 244 | VENTILATION | 3'121.-- | 0,5% |
| 25 | SANITAIRE | 25'559.-- | 3,6% |
| 252 | CUISINES | 10'205.-- | 1,4% |
| 271 | PLATRERIE | 35'607.-- | 5,1% |
| 272 | SERRURERIE | 24'105.-- | 3,4% |
| 273 | MENUISERIE INT. | 35'597.-- | 5,1% |
| 276 | STORES | 2'823.-- | 0,4% |
| 281.2 | CARRELAGES | 13'755.-- | 2,0% |
| 281.7 | PARQUETS | 23'547.-- | 3,3% |
| 282.3 | PAPIERS PEINTS | 8'358.-- | 1,2% |
| 284 | FUMISTERIE | 7'885.-- | 1,1% |
| 285 | PEINTURE | 45'854.-- | 6,5% |
| 287 | NETTOYAGE | 2'801.-- | 0,4% |
| 291 | HONORAIRES D'ARCH. | 74'648.-- | 10,6% |
| 292 | HONORAIRES D'ING. | 1'933.-- | 0,3% |
| CFC 4 | | 101'530.-- | 11,2% |
| 4 | AMENAG./CONSTR. EXT. | 90'750.-- | |
| 491 | HONORAIRES D'ARCH. | 10'780.-- | |
| CFC 5 | | 14'615.-- | 1,6% |
| 51 | AUTORISATIONS/TAXES | 5'412.-- | |
| 52 | REPRO. DOCUMENTS | 4'307.-- | |
| 59 | AUTRES FRAIS/PANNEAU | 4'079.-- | |
| PR | SI ELECTRICITE | 817.-- | |
| CFC 9 | | 11'350.-- | 1,3% |
| 98 | CREDIT ARTISTIQUE | 11'350.-- | |
| TOTAL DES TRAVAUX* | | 902'916.-- | 100.0% |
| * Hausse 1982 comprise dans total des travaux | | (14'648.-- | 1,6%) |

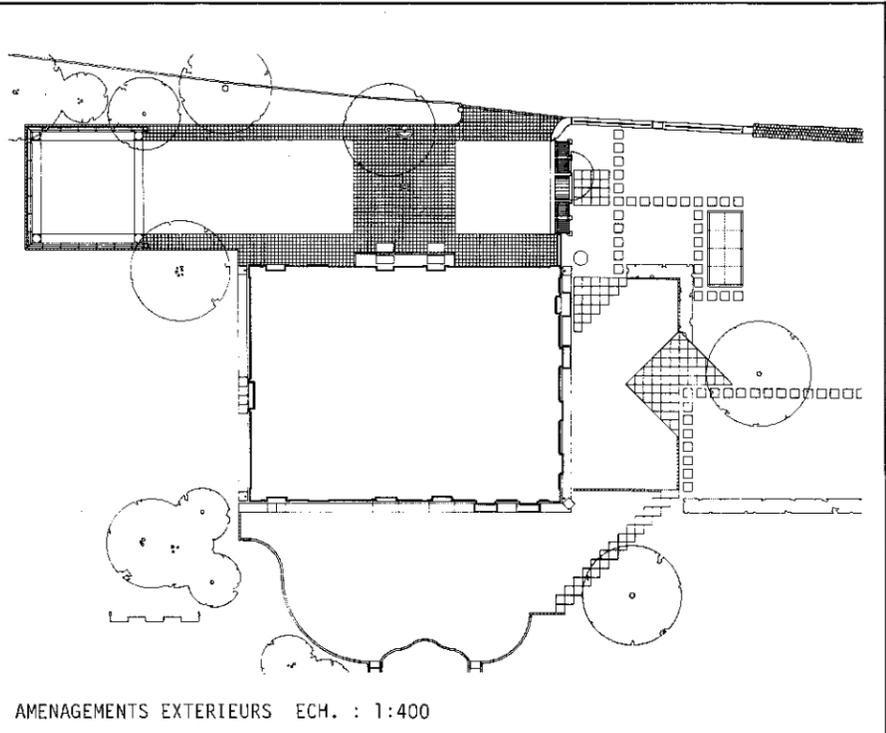
LES ENTREPRISES

| | | |
|----------------------|---------------------------|--------------------|
| DELASOIE & CIE SA. | Maçonnerie | Lausanne |
| LAUENER SA. | Echafaudages | Lausanne |
| COBAL | Charpente | Lausanne |
| C. BIANCHI SA. | Pierre naturelle | Romanel-sur-Morges |
| A. CALAME | Menuiserie | Prilly |
| L. LAYAT | Vitrierie | Pully |
| CASSINOTTI SA. | Ferblanterie/couverture | Lausanne |
| R. RITTENER | Paratonnerres | Lausanne |
| G+A. MINI SA. | Peinture extérieure | Lausanne |
| O. JOTTERAND | Conservation du bois | Lausanne |
| ELECTRO-SERVICE | Electricité | Renens |
| TAXA SA. | Brûleur | Forel (Lavaux) |
| P. BUENSOZ | Installation de chauffage | Lausanne |
| J. MONOD | Ventilation | Prilly |
| CASTELLA FRERES | Installation cuisines | Neirivue |
| PRO-CHAUFFAGE SA. | Sanitaire | Moudon |
| VARRIN & FILS SA. | Plâtrerie/peint./P.P. | Prilly |
| A. GENOUD | Serrurerie | Montreux |
| GRIESSER SA. | Stores | Lausanne |
| J.-R. BOURGOZ | Carrelages | St-Sulpice |
| W. TISCH-REYMOND SA. | Parquets | Lausanne |
| P. GOOD | Fumisterie | Prilly |
| BAATARD SA. | Nettoyage | Lausanne |
| A. FATIO | Aménagements extérieurs | Lausanne |

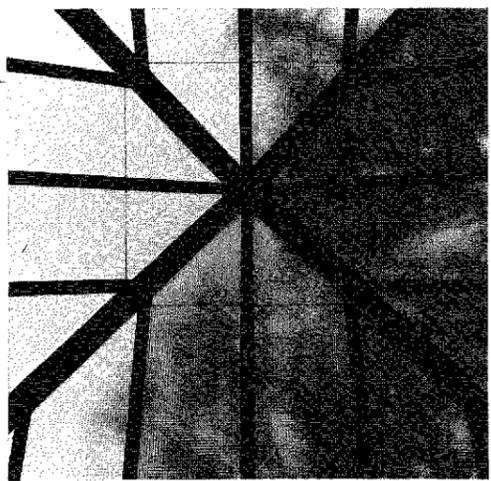
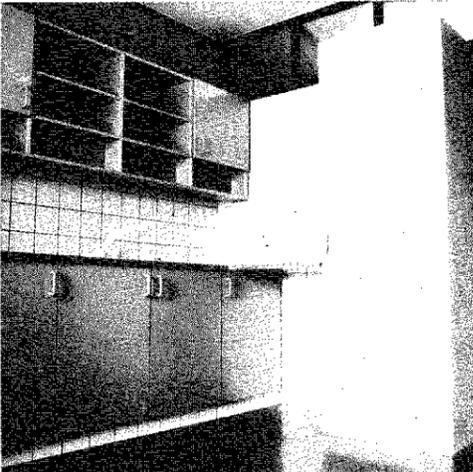
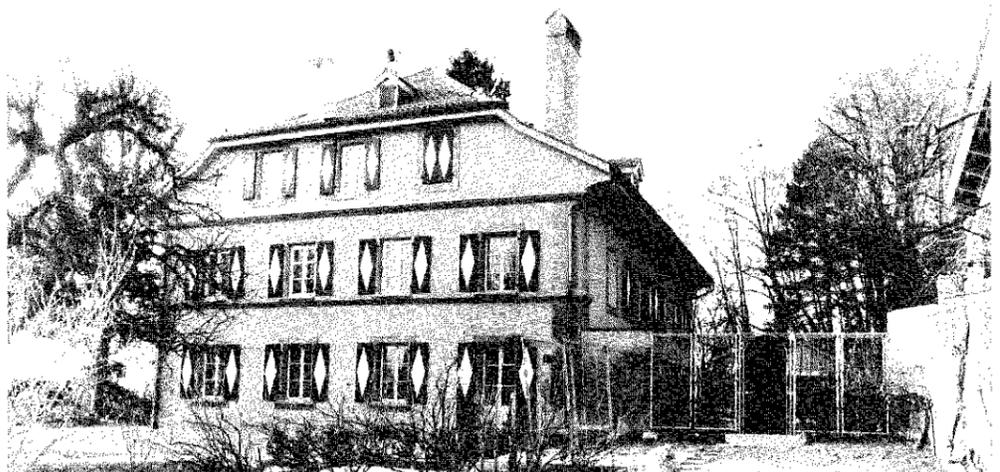
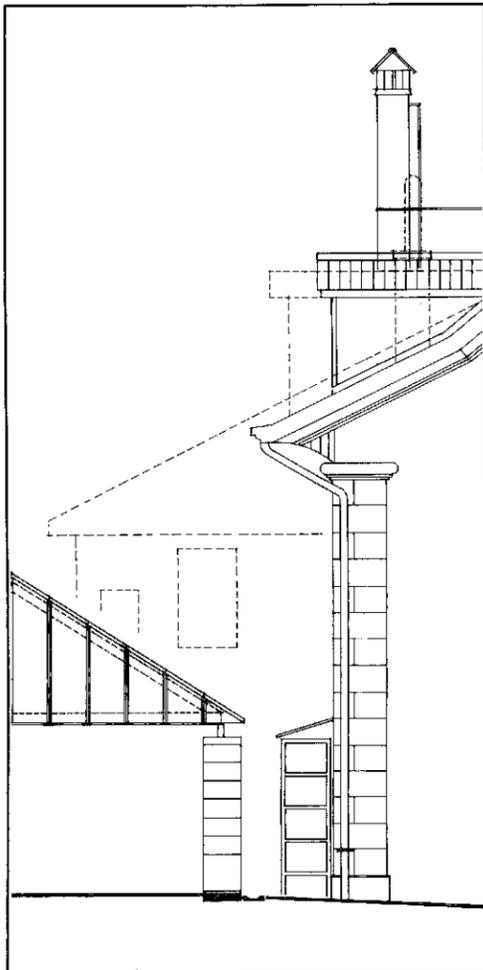
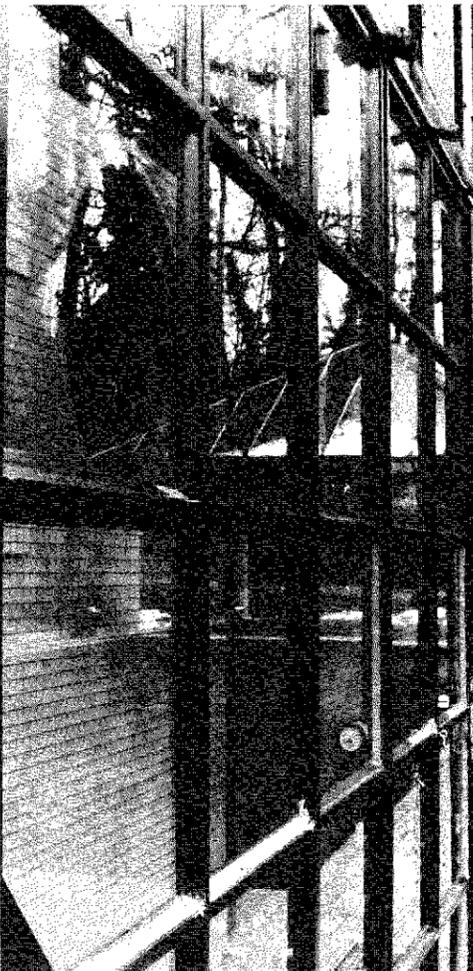
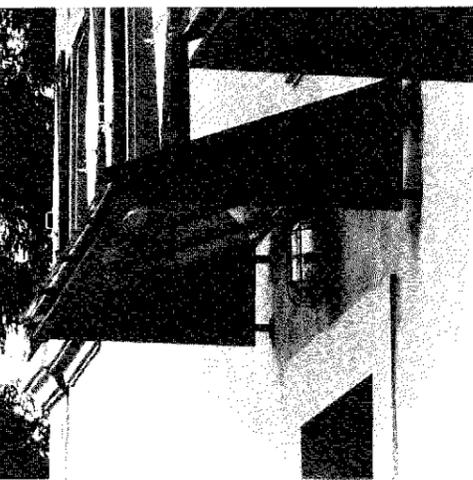


MAITRE DE L'OUVRAGE:
 Etat de Vaud
 Service des bâtiments, Lausanne

DIRECTION DES TRAVAUX:
 Rodolphe Luscher, arch. FAS/SIA
 coll. Pascal Schmidt, arch. EPFL
 Lausanne



AMENAGEMENTS EXTERIEURS ECH. : 1:400



PRINCIPES DE L'INTERVENTION:

Affectée aujourd'hui au logement, à l'époque construite pour abriter des fonctions rurales, la cure de Prilly a subi au cours de son histoire plusieurs transformations parallèlement à l'évolution de son utilisation.

Le bâtiment initial est composé de trois parties transversantes, avec à l'est l'habitation, de deux niveaux sur cave, à l'ouest le rural, formé de la grange et des écuries. L'ensemble des murs porteurs est réalisé en blocs de molasse appareillés.

La première construction se distingue par la simplicité et la rigueur du volume et de l'expression. Il s'agit d'une architecture rurale exécutée dans la tradition, avec les façades flanquées de chaînes d'angle, les avant-toits en berceaux, et une façade "noble" à l'est, parcourue par deux bandeaux. Le pignon opposé à l'ouest est aveugle. Les deux façades latérales sud et nord, semblables, se répondent par symétrie.

Les diverses interventions que la cure a subies ont considérablement alourdi et masqué la logique de l'organisation intérieure et extérieure. Ainsi a disparu la sobriété de l'architecture du XVIIIème siècle, marquée par le jeu d'un nombre restreint, voire minimal, d'éléments.

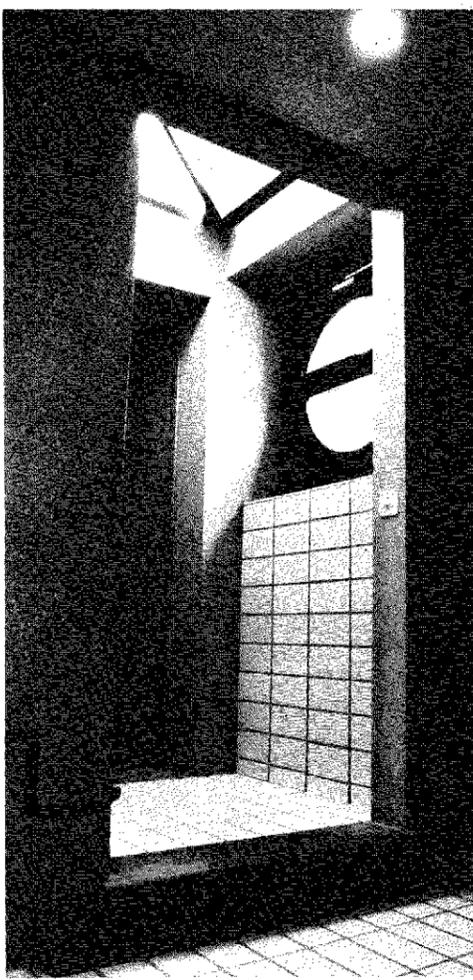
Ceci a motivé l'esprit des travaux de rénovation et de transformation entrepris sur le bâtiment. Ils ont porté essentiellement sur trois points :

1. Restauration des parties anciennes. C'est-à-dire une réfection des éléments existants et non la création nouvelle de parties "anciennes" destinées à compléter l'existant. Reconstruction dans un mode de faire contemporain des parties disparues et remises en valeur, notamment dans le cas de la cour d'entrée et des aménagements extérieurs.

2. Rétablissement du volume et, dans la mesure du possible, de la cohérence initiale du bâtiment.

3. Adjonction de parties nouvelles, avec les techniques, matériaux, et dans un langage lié à notre époque, en relation avec l'apport de nouvelles fonctions, soit la création d'un logement de quatre pièces et d'un couvert à voitures.

Afin de mettre en valeur par contraste les parties anciennes et pour rétablir un équilibre des façades, un matériau et un mode de mise en oeuvre contemporains ont été choisis : la construction en métal liée au verre. Ce matériau marque ainsi les différents endroits du bâtiment modifiés.



La transformation de la cure de Prilly, réalisée sous la direction du service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la section des monuments historiques, se propose de montrer que la restructuration d'un bâtiment ancien doit se faire dans le respect de son esprit, mais avec le savoir-faire et l'empreinte de notre époque, issue de la révolution industrielle.

RODOLPHE LUSCHER
 architecte fas/sia

LEGENDES DES PHOTOS :

- Haut La cure, angle sud-ouest
 Centre Métal et verre pour les nouvelles adjonctions : les marquises au sud, le coupe-vent, le couvert à voitures, l'entrée du jardin dans la cour au nord et les fenêtres de la façade nord-ouest.
 La cuisine et le palier inférieur de l'escalier dans le nouvel appartement.
 Bas La cure, angle nord-ouest.



